

PROCÉDURE D'ENTRÉE

Pôle Espoir

Centre national de recrutement

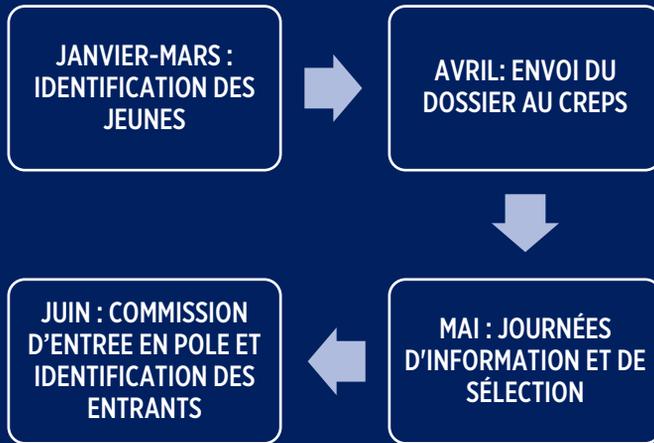
FICHE DESCRIPTIVE DU PÔLE ESPOIR

NIVEAU DE RECRUTEMENT	Régional et national
EFFECTIF	 <p>Mixte, de 15 à 18 sportifs De Minime(s) à cadet(te)s</p>
PRÉ-REQUIS SPORTIF	 <p>Liste COLLECTIF NATIONAL ou ESPOIR PODIUM aux championnats de France ou tournois rankings Participation aux phases de détection régionale.</p>
PRE REQUIS SCOLAIRE	 <p>Fournir la photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente + documents demandés par le CREPS. Le livret scolaire sera étudié pour identifier le sérieux de l'élève et son investissement scolaire.</p>
MODALITES DE RECRUTEMENT	 <p>Sur proposition du coordonnateur du pôle espoir. Recrutement validé par la DTN et validé par le CREPS de Font-Romeu sous réserve de remplir les conditions fixées.</p>
OBJECTIFS SPORTIFS	 <p>Gagner des titres de champions de France. Préparer aux compétitions nationales et aux tournois internationaux. Permettre aux jeunes d'acquérir les pré requis permettant l'accès au pôle France jeunes.</p>
VOLUME D'ENTRAINEMENT	 <p>10 séquences et 20 heures d'entraînement par semaine. 36 semaines par an. Formation technico tactique, préparation physique, activités extérieures.</p>
VIE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	<p>Emploi du temps aménagé permettant l'entraînement. Suivi scolaire et études surveillées. Accompagnement du projet de vie.</p>
ENCADREMENT	 <p>Permanent : 1 coordonnateur entraîneur, 1 entraîneur adjoint (6h par semaine + suivi en compétition), 1 préparateur physique (4h par semaine) Occasionnel : Entraîneurs nationaux et coordonnateur de l'équipe technique régional.  Service du CREPS selon les besoins : psychologue, nutritionniste, accompagnement du double projet.</p>
CONDITIONS DE MAINTIEN EN POLE	<p>Les résultats, l'engagement dans l'entraînement et les progrès sont les principaux critères. Le respect du règlement intérieur. L'évolution des résultats sportifs.</p>



PROCÉDURE D'ENTRÉE

Pôle Espoir



CALENDRIER 2020-2021 INSCRIPTION PÔLE ESPOIR

1

JANVIER - MARS

- Téléchargez la fiche de contact sur http://luttefontromeu.fr/2019_2020/index.php/fonctionnement/inscription
- La renvoyer à l'adresse mail indiquée .

2

AVANT LE 24 AVRIL

- Envoi par mail du dossier d'inscription par le CREPS (Dossier composé de trois parties : une partie scolaire, une partie médicale et une partie sportive).

3

9 et 10 MAI

- Convocation aux journées d'information et de sélection à Font-Romeu si le profil correspond.
- Validation de la pré-inscription en pôle sur proposition de la responsable du pôle espoir sous réserve des avis favorables du CREPS et du conseil de classe.

4

JUIN

- Commission d'entrée : Recrutement validé par le proviseur et la directrice du CREPS début Juin.
- Validation définitive des entrants et envoi des conventions

JUILLET

- Réception des conventions d'entrants en pôle espoir FFLDA